



INSTITUT DE FORMATION AIDE-SOIGNANT (I.F.A.S) SAINT-JUNIEN

Durée : 44 semaines, soit 1540 heures

Tarif par personne (tarif 2021) :
6 000 € + 100€ (frais de dossier)

OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

- Formation de qualité, professionnelle, dynamique, à responsabilité, aboutissant à un diplôme d'Etat, permettant une intégration immédiate dans le monde du travail
- Elle est articulée autour de l'acquisition des compétences requises pour l'exercice des différentes activités du métier d'Aide-Soignant.

PROGRAMME DE LA FORMATION

Accès à la formation réglementée par l'arrêté du 10 juin 2021 modifié au diplôme d'Etat d'Aide-Soignant.

- Lien : [Arrêté du 10 juin 2021](#)

L'enseignement théorique s'articule autour de cinq blocs de compétences :

- Bloc 1 : accompagnement et soins de la personne dans les activités de sa vie quotidienne et de sa vie sociale.
- Bloc 2 : évaluation de l'état clinique et mise en œuvre de soins adaptés en collaboration.
- Bloc 3 : information et accompagnement des personnes et de leur entourage, des professionnels et des apprenants.
- Bloc 4 : entretien de l'environnement immédiat de la personne et des matériels liés aux activités en tenant compte du lieu et des situations d'intervention.
- Bloc 5 : travail en équipe pluri-professionnel et traitement des informations liées aux activités de soins, à la qualité/gestion des risques.

L'enseignement clinique s'articule autour de quatre périodes de stage en milieu professionnel :

- 3 stages de 5 semaines
- 1 stage de 7 semaines réalisé en fin de formation

METHODES ET MOYENS PEDAGOGIQUES

- Formation par alternance (I.F.A.S. – Stage) incluant des apports théoriques et pratiques, en mobilisant ces connaissances et savoirs faire dans des situations de soins.
- API (Accompagnement Pédagogique Individualisé)
- TGP (Travaux Personnels Guidés)

MODALITES D'EVALUATION

Modalités fixées par arrêté du 10 juin 2021 modifié relatif au diplôme d'Etat d'Aide-Soignant.

PUBLIC VISE :

Accès à la formation réglementée par l'arrêté du 7 avril 2020 modifié relatif aux modalités d'admission

Pour les personnes en situation de handicap, les possibilités d'adaptation aux formations sont étudiées suite à un entretien avec les responsables des instituts de formation ou écoles concernés, en lien avec le référent handicap.

ORGANISME INTERVENANT :

I.F.A.S du CH de Saint-Junien

LIEU :

Rue Chateaubriand
87200 SAINT-JUNIEN

PREREQUIS :

Ne nécessite pas de prérequis

DATES :

Rentrée le 1^{er} septembre 2021
Sortie le 26 Juillet 2022

CLOTURE DES INSCRIPTIONS :

Calendrier disponible sur le site de l'IFAS du CHU de Limoges

POSSIBILITE D'EVOLUTION :

Vers le diplôme d'Etat d'Infirmier

INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES (Restauration, transports...)

Salle pour restauration sur place ou accès au self au Centre Hospitalier.
Transports à proximité (Bus ou Train)
L'IFAS bénéficie d'un accès handicapé

INDICATEURS :

Taux de satisfaction 2020: 95%

Taux de réussite 2020 : 100% d'élèves diplômés.

Nombre de personnes formées : (Année 2020 – 2021 : 43 élèves

Renseignements -
contact

Secrétariat de l'IFAS – tél : 05 55 43 54 55
Ecoleas@ch-stjunien.fr

Horaires d'ouverture 8h-12h00/13h30-16h30

Modalités d'inscription

Lien : <http://www.ifas-saint-junien.fr/>

Date de la version du document : 01/09/2021

